

# Coordination BURE STOP !



BURESTOP 55 (Collectif Meuse contre l'enfouissement des déchets nucléaires), BURE ZONE LIBRE,  
EODRA (Association des élus opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs), LES HABITANTS VIGILANTS de Gondrecourt-le-Château,  
MIRABEL LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT, MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT

Communiqué 09/12/2014

[www.burestop.eu](http://www.burestop.eu), <http://burezoneblog.over-blog.com>, <http://pandor.at>

## **Géothermie avérée sous BURE... L'enfouissement des déchets nucléaires dans Cigéo serait illégal et risqué**

**L'Andra a "oublié" de se mettre en conformité avec les exigences de l'ASN et c'est grave**

Dès 1980, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a défini des critères officiels pour choisir un lieu pour l'enfouissement des déchets nucléaires qui puisse garantir la « *sûreté nucléaire* » pour les centaines de milliers d'années pendant lesquelles ces déchets restent dangereux. Ces critères officiels stipulent notamment qu'il ne faut pas se mettre au dessus d'une ressource géothermique dite « *d'intérêt particulier* »(1).

En effet, quand on aura oublié l'existence de ces déchets nucléaires enfouis, il ne faudrait pas qu'un jour futur des personnes aillent forer le sous-sol pour exploiter cette ressource énergétique propre(2). Ces personnes risqueraient alors de tomber nez à nez avec les déchets radioactifs et de provoquer des dégâts irréremédiables et incontrôlables sur le monde du vivant.

Fait inquiétant, en dépit des rapports de géologie appliquée existants qui indiquaient un bon potentiel géothermique depuis les années 1980, un forage profond n'a été réalisé à Bure qu'en 2008 pour voir si la ressource existait. Le "laboratoire" y a été autorisé bien avant, en... 1999.

En recoupant les différentes études depuis 1980, il apparaît pourtant clairement que cette ressource est optimale -production de chaleur, voire d'électricité- juste en dessous du lieu actuellement choisi.

**Eau chaude sous BURE : l'IRSN change d'avis et adapte - dangereusement- son discours aux événements**

En 2009, l'IRSN(3), organisme officiel de recherche de l'État en matière de sûreté nucléaire, concluait : « *le forage traversant le Trias réalisé au centre de la zone permet de confirmer l'absence de potentiel géothermique exploitable à son aplomb.* »

La validation par l'État en 2010 de la ZIRA(4), cette zone choisie pour installer un centre d'enfouissement (Cigéo)(5) repose sur cet avis de l'IRSN.

Entre 2010 et 2013, de nouvelles expertises scientifiques sont venues pourtant contredire cet avis.

En 2013, l'IRSN revient sur ses affirmations : « *la formation argilo-gréseuse du Trias inférieur présente donc un potentiel géothermique. Celui-ci pourrait être compatible*

*avec une exploitation de type BE(2). Ce type d'exploitation est associé à des usages permettant une valorisation directe de la chaleur, par exemple dans des réseaux de chauffage urbains. », des serres agricoles, etc...*

### **Alors, Cigéo n'a rien à faire à BURE ?**

Les faits sont là. L'avis de l'IRSN qui a servi à la validation de la « ZIRA » par l'État est techniquement erroné.

L'État doit donc revenir sur cette validation et stopper le projet CIGÉO(5).

Même si la ressource géothermique est désormais avérée, de nombreuses incertitudes persistent encore. Température, salinité, épaisseur exploitable et possibilité de haute énergie plus profonde (Permien) sont encore mal déterminées et doivent être étudiées. En effet, de nombreux dysfonctionnements ont été constatés lors du forage géothermique réalisé en 2008. Les résultats et la présentation qui en a été faite pour conclure à l'absence de ressource désormais démentie - posent aussi de nombreuses interrogations.

### **L'Andra mise en demeure de s'expliquer**

Toutes ces questions font actuellement l'objet d'un recours des associations(6) qui demandent que la faute de l'ANDRA soit reconnue dans cette affaire.

Le 5 janvier 2015, au Tribunal de Nanterre, sera jugée la plainte des associations. Un appel est lancé pour aller soutenir celles-ci : + d'infos à venir.

*Déchets nucléaires : Arrêtez d'en produire, surtout ne pas enfouir  
Ni ici ni ailleurs !*

CONTACTS : Mirabel LNE : 09 81 98 30 12 - Antoine Godinot : 03 52 45 01 29

---

Notes :

1 Règle fondamentale de sûreté - ASN

2 Avec l'épuisement du pétrole et du gaz, les ressources géothermiques en profondeur (>1000 mètres) sont de plus en plus précieuses pour le futur. En France, elles sont déjà exploitées par exemple dans le bassin parisien (exploitation de type BE : basse énergie) où elles chauffent environ 180 000 équivalents logements (cf. <http://www.brgm.fr/projets/gestion-ressource-geothermique-dogger-ile-france>)

3 Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

4 ZIRA, Zone d'Intérêt pour la Reconnaissance Approfondie

5 cigéo, Centre Industriel de stockage géologique pour les déchets radioactifs de moyenne et haute activité

6 <http://www.sortirdunucleaire.org/article28661>

### **A consulter :**

- Tract A4 recto verso - coordination BURESTOP, 17/11/2014 : Géothermie à Bure, l'IRSN prend-elle position au GRÈS du vent ?

[http://pandor.at/p/fichiers/GEO\\_TRACT\\_17\\_11\\_2014.pdf](http://pandor.at/p/fichiers/GEO_TRACT_17_11_2014.pdf)

- Synthèse des commentaires sur la présentation de l'IRSN d'Avril 2014 (MIRABEL LNE) : [http://pandor.at/p/fichiers/synthese\\_geothermie\\_IRSN\\_2014.pdf](http://pandor.at/p/fichiers/synthese_geothermie_IRSN_2014.pdf)

- Dossier assignation géothermie :

<http://www.sortirdunucleaire.org/article28661>